



## Edito

### Obligation réglementaire en Développement Durable : contrainte ou opportunité ?

La réglementation sur le Développement Durable s'est considérablement déployée ces dernières années. Les dernières obligations en date : la réalisation de son Bilan Gaz à Effet de Serre avant fin 2012 et prochainement la publication de données environnementales et sociales, pour les entreprises de plus de 500 salariés. De nouvelles contraintes pour des entreprises déjà assommées par les lourdeurs administratives? Oui, si l'approche adoptée est juste de se conformer à minima. Non, s'il s'agit de l'opportunité de prendre conscience de certains enjeux et d'en faire des leviers de performance! Tout d'abord, si vous n'avez pas encore pris le temps de vous pencher sur vos enjeux Développement Durable, vous avez là l'occasion de vous poser les bonnes questions : considérez ces nouvelles lois comme une opportunité de mettre en place les premières étapes de la démarche Développement Durable de votre entreprise. Vous pourrez ensuite poursuivre votre démarche de façon progressive et ainsi ne plus vous laisser surprendre par les futures législations. Et si vous n'êtes pas concernés par les nouvelles réglementations ou si les échéances vous semblent encore lointaines, profitez-en pour prendre les devants! En effet, en plus de répondre aux obligations légales, entreprendre une démarche Développement Durable permet de répondre aux demandes toujours plus précises d'investisseurs ou de clients en quête de performance. A l'avenir, ceux qui ne seront pas en mesure de répondre à ces attentes risquent de perdre certaines de leurs relations. Vous l'aurez donc compris : l'obligation réglementaire en matière de Développement Durable est bien une opportunité à ne pas laisser passer... Alors qu'attendez-vous pour vous lancer ?!



## Interview

Jean-Marc VENIN, PDG d'AMI, distributeur de matières premières à destination des industries liées au bien-être.

### Présentez-nous quelques actions fortes de votre démarche RSE.

A l'issue de notre Bilan Carbone®, nous avons mis en place plusieurs actions. Voici les plus significatives en termes d'émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) :

Nous procédons à une évaluation et à un suivi régulier de nos transporteurs sur des critères Développement Durable. Nous avons ainsi choisi des transporteurs menant des actions concrètes en termes de réduction d'émissions de GES. Nous menons également une politique sur notre consommation d'emballages. En collaboration avec notre fabricant d'emballages, nous cherchons à remplacer nos fûts fer par des fûts kraft. Ce type d'emballage présente plusieurs avantages : il est plus léger, moins bruyant et moins cher. Si ce nouveau procédé est validé, nos émissions de GES liées aux emballages, qui représentent un impact important du total, seront réduites de 40%. Enfin, en collaboration avec un ergonome professionnel et la Médecine du travail, nous avons mis en place un comité de pilotage sur l'ergonomie de l'ensemble des postes de l'entreprise. Cette démarche a pour but d'améliorer les conditions de travail de nos collaborateurs (qui ont tous participé activement à l'opération) et d'augmenter leur efficacité.

### Pourquoi avoir mis en place une démarche Développement Durable ?

C'est d'abord par pure conviction que j'ai instauré une politique Développement Durable. Mettre en place une telle démarche présente aussi bien sûr un avantage concurrentiel. En effet, faire des économies d'énergie, recycler ou améliorer la motivation du personnel, favorise les gains de productivité.

### Avez-vous rencontré des difficultés dans la mise en œuvre de votre démarche DD ?

Au début, nous avons beaucoup d'actions en cours mais presque rien n'avait été formalisé. De plus, grâce à un bon accompagnement de la démarche, le personnel a vite été intéressé et participatif. Par contre nous avons eu des difficultés à associer nos producteurs des ingrédients que nous distribuons. En effet, nous avons été confrontés à beaucoup de refus lorsque nous leur avons demandés des informations sur leurs actions en termes de réduction des GES.

### Et pour 2013 ?

Nous souhaitons passer l'évaluation ISO 26 000, ce qui devrait nous permettre de mieux communiquer sur notre démarche Développement Durable auprès de nos collaborateurs extérieurs.



## Point réglementaire

### Mention Bio pour les restaurants et traiteurs

Depuis le 1er octobre, les pratiques et l'utilisation des termes bio et de la marque AB dans la restauration sont encadrées. Les établissements devront au minimum se déclarer, et être certifiés lorsqu'ils servent des menus ou une carte 100% bio. [www.actu-environnement.com](http://www.actu-environnement.com)

## Bonnes Pratiques

### **Halfsies: mangez à votre faim et lutez contre la famine**

Le principe de Halfsies est de proposer plusieurs tailles de portions alimentaires. Ce réseau regroupe des professionnels de la restauration qui offrent leurs plats en portion complète ou demi-portion. Les clients choisissant la demi-portion payent le même prix que pour la portion complète, mais 25% du prix du plat est reversé sous forme de don en faveur de la lutte contre la famine.

[www.mescoursespouurlaplanete.com](http://www.mescoursespouurlaplanete.com)

## Brèves

### **Ne jetez plus, réparez!**

Le site [Commentreparer.com](http://Commentreparer.com) permet aux internautes d'échanger des astuces pour réparer leurs biens et ainsi allonger leur durée de vie. Ce forum de questions-réponses est aussi bien destiné aux débutants qu'aux pros du tournevis. Des guides pratiques permettent de trouver des fournisseurs de pièces détachées ou des réparateurs professionnels pour les pannes les plus sérieuses. [www.commentreparer.com](http://www.commentreparer.com)

### **Le sac potager, une solution pour les habitants des bidonvilles**

Pour lutter contre la famine dans les bidonvilles, là où les populations n'ont pas de jardin à cultiver, Solidarités International fournit des « sacs potager ». Ce système permet de redonner un accès à la terre aux habitants qui pourront faire pousser des légumes dans des sacs adaptés. Ces sacs nourrissent déjà plus de 250 000 personnes dans les bidonvilles d'Afrique et d'Asie. [www.peuplesmonde.com](http://www.peuplesmonde.com)



## Agenda

Du 8 au 10 novembre, **les Journées de l'économie**, à Lyon.

[www.journeeseconomie.org](http://www.journeeseconomie.org)

Du 9 au 16 novembre, **La semaine de la finance solidaire**, partout en France.

[www.semaine-de-la-finance-solidaire.com](http://www.semaine-de-la-finance-solidaire.com)

Du 14 au 16 novembre, **World Forum de Lille: « Entreprises responsables, entreprises rentables »**, à Lille.

[www.worldforum-lille.org](http://www.worldforum-lille.org)

Du 27 au 30 novembre, **Pollutec : Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement**, à Lyon.

[www.pollutec.com](http://www.pollutec.com)

## Carton Rouge à...

### **Caisse d'Épargne Rhône-Alpes Sud : benchmark des salariés condamné par la justice**

La Caisse d'Épargne Rhône-Alpes Sud a été condamnée par le Tribunal de Grande Instance pour la pratique du benchmark sur ses employés. Cette méthode consiste à évaluer de façon permanente les employés et les agences. Pas d'objectif clairement défini; le but est de faire toujours plus, toujours mieux. Pratique non sans conséquence sur la santé mentale des employés...

[www.novethic.fr](http://www.novethic.fr)

### **L'eau de Castalie: une alternative aux eaux minérales pour les restaurants.**

Castalie est une eau de table alternative aux eaux classiques. Le concept : l'entreprise équipe les professionnels des cafés, hôtels et restaurants de machines leur permettant, à partir de l'eau du robinet, de proposer à leurs clients une eau directement micro-filtrée plate ou gazeuse. Pas de problème de stockage, ni de coût de transport puisque l'eau est filtrée et mise en bouteille sur place.

[www.lentreprise.lexpress.fr](http://www.lentreprise.lexpress.fr)

### **Contactez le consultant Alteractive de votre région :**

*Rhône-Alpes, Auvergne, Bourgogne, Midi-Pyrénées, Aquitaine, Franche Comté et Languedoc Roussillon*

Tel : 04 72 60 28 27

[www.alteractive.org](http://www.alteractive.org)

Inscrivez-vous à cette newsletter,  
<mailto:newsletter@alteractive.org>